



LE TOUR : L'ESPAGNOL GAGNE A VERBIER ET ENDOSSE LE MAILLOT JAUNE

Contador prend le pouvoir SPORTS

le dauphiné

LIBERE

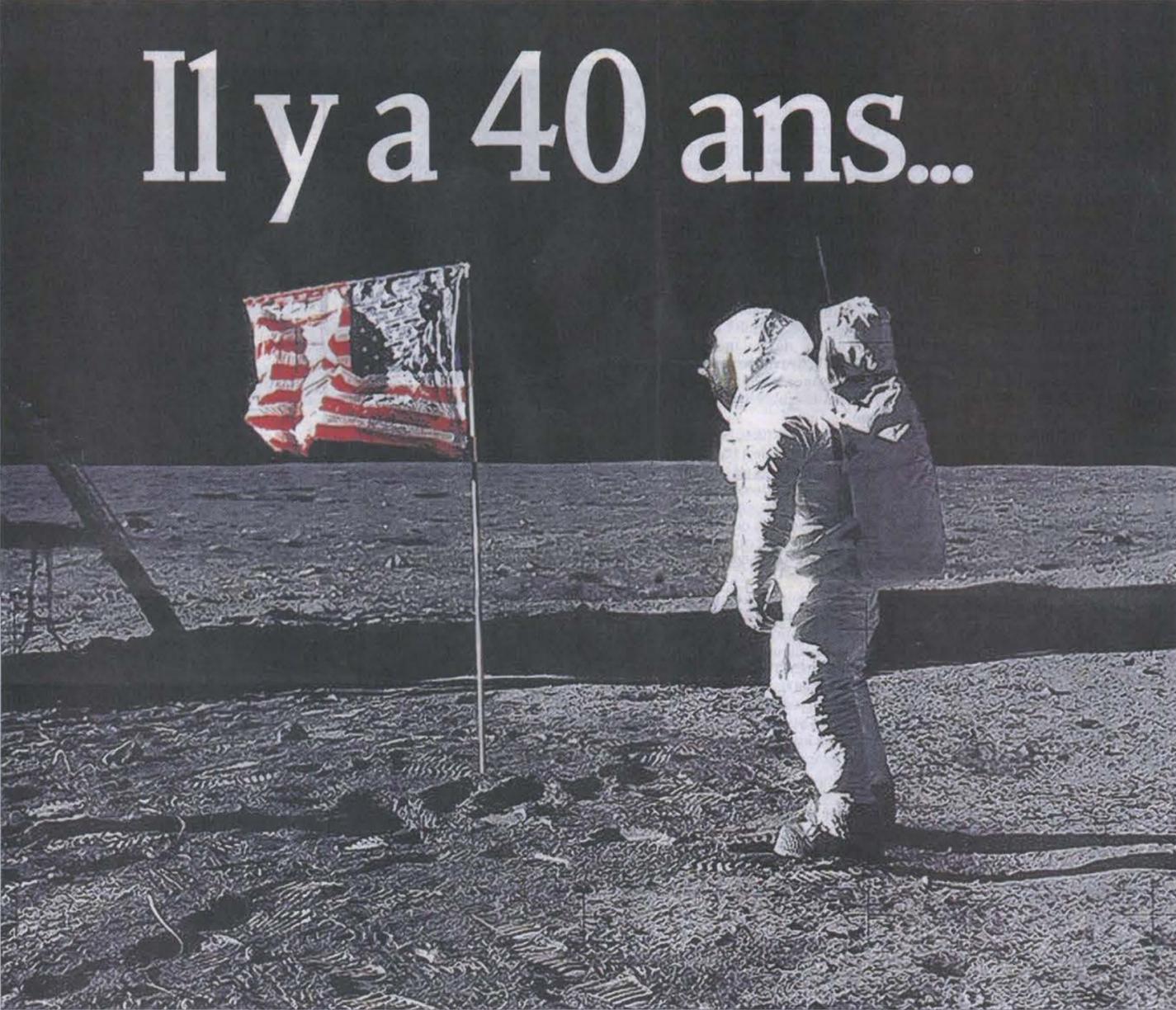
ledauphine.com

Lundi 20 juillet 2009 Mont-Blanc B 74 0,85€
1,30 F5

SAINT-GERVAIS
Le casino du Fayet attaqué par quatre hommes armés
P. 4

AVEC "APOLLO 11", L'HUMANITÉ DÉCROCHAIT LA LUNE

Il y a 40 ans...



"Un petit pas pour l'homme mais un grand bond pour l'humanité", la phrase de Neil Armstrong est désormais historique. En alunissant en 1969, la mission Apollo a en effet fait perdre à la Lune une partie de son mystère. DR / NASA

Dans la nuit du 20 au 21 juillet 1969, Neil Armstrong devenait le premier homme à marcher sur la Lune. Les États-Unis se lancent le défi d'y retourner à l'horizon 2020 en vue de préparer de futures missions vers Mars beaucoup plus tard. Si les problèmes logistiques et budgétaires sont résolus... Décision fin août. **P. 2 et 3**

ÉCONOMIE
Mc Donald's choisit Genève pour son siège européen
P. 4

RENCONTRE
Luc Alphand nous ouvre sa porte



Trois semaines après sa terrible chute à moto, l'ancien champion de ski nous a reçus pour évoquer l'accident et, surtout, pour parler d'avenir. Le D.L.O.G. SPORTS

VTT DESCENTE
Deux Haut-Savoyardes sur le podium
SPORTS

VOS RENDEZ-VOUS	
Le carnet	P. 16
Les courses	P. 21-22
L'automobile	P. 25
L'horoscope	P. 26
La météo	P. 26
Télévision-jeu	P. 27

R 20215 - 720 - 0,85 € - 0 ds 64^e année n° 20118

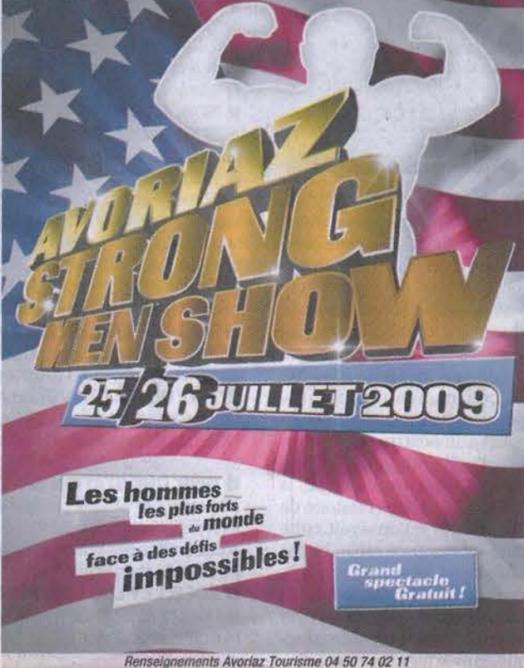
SÉRIE DE L'ÉTÉ : DE BOIGNE
Mercenaire et bienfaiteur



Tout le monde connaît à Chambéry, la fontaine aux éléphants mais beaucoup ignorent le destin particulier de l'homme dont la statue domine l'ensemble. Et pourtant sa vie pourrait être le point de départ d'un film.

P. 28

Le général comte de Boigne né en 1751, mort en 1830. Le D/Sy, M

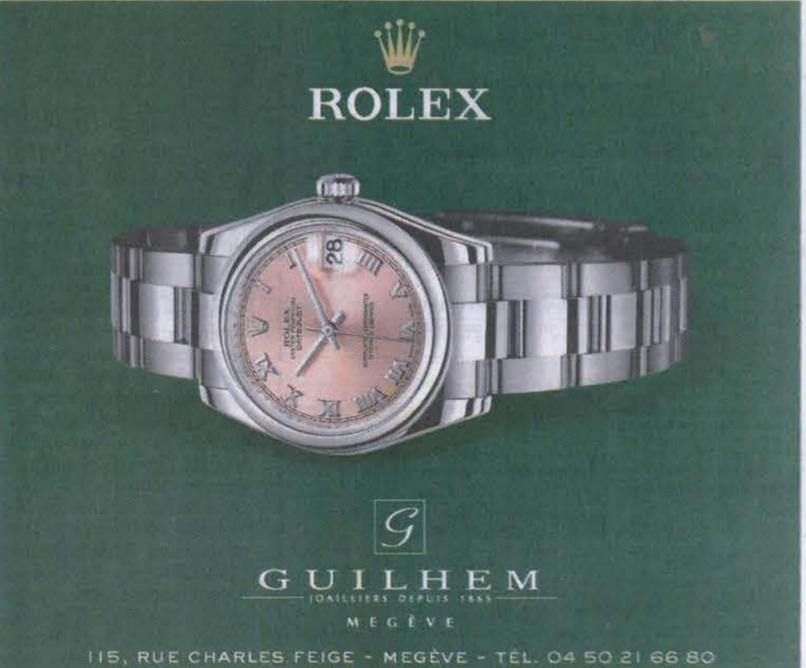


AVORIAZ STRONG MEN SHOW
25/26 JUILLET 2009

Les hommes les plus forts du monde face à des défis impossibles!

Grand spectacle Gratuit!

Renseignements Avoriaz Tourisme 04 50 74 02 11



ROLEX

GUILHEM

JOUAILLERS DEPUIS 1865
MEGÈVE

115, RUE CHARLES FEIGE - MEGÈVE - TÉL. 04 50 21 66 80

FRANCE-MONDE

RECORD Il utilise cent modes de transport en un an

Un citoyen britannique de 82 ans vient de fêter la réussite du pari insolite qu'il s'était fixé : utiliser 100 modes de transport différents en une année. De la voiture à la montgolfière, il a testé le traîneau, la voiture de pompiers, le camion poubelle, le pousse-pousse, la voiture de police, le télésiège, le quad, le catamaran, l'ULM... Cet ingénieur à la retraite s'est déjà donné un nouvel objectif : emprunter 240 modes de transport différents ! Il espère ainsi établir un nouveau record du monde au Guinness Book. L'octogénaire y a déjà été cité... pour avoir volé comme passager à bord du plus gros type d'aéronef jamais construit.



PEOPLE "Quelqu'un m'a dit" chanté à New York par Carla

Samedi soir à New York, ils étaient venus rendre hommage à Nelson Mandela lors d'un grand concert caritatif donné à l'occasion de ses 91 ans. L'événement a débuté par un retentissant "I will survive" interprété par Gloria Gaynor. Puis c'était au tour de Carla Bruni de monter sur scène. Sa première prestation en

public depuis qu'elle a épousé Nicolas Sarkozy. Vêtue d'un tailleur pantalon noir, elle a interprété "Quelqu'un m'a dit" en duo avec Dave Stewart, l'ex-Eurythmics, accompagnée de sa guitare et d'une soliste au violon. Elle a ensuite chanté du Bob Dylan : "Blowin in the wind". Cette soirée visait à récolter des fonds pour la lutte contre le sida.

ANIMAUX Des pingouins version "Feux de l'amour"

Après six ans de vie commune, Harry a abandonné son compagnon Pepper pour tomber dans les bras de Linda, une veuve esseulée. Non, ce n'est pas une scène des "Feux de l'amour", mais une histoire réelle qui a pour cadre... l'île aux pingouins du zoo de San Francisco. Le couple filait pourtant le parfait amour, mais la femelle du nid voisin a réussi à briser leur ménage : Harry est allé couver à côté, laissant Pepper pointer chez les célibataires. Ni une, ni deux, un site chrétien américain, ayant eu vent de l'affaire, en a profité pour affirmer que la rupture des deux drôles d'oiseaux apportait la preuve que "la nature préfère les relations hétérosexuelles".

ELECTRICITÉ Boîtiers à économies d'énergie Voltalis va devoir indemniser EDF

L'opérateur Voltalis, qui commercialise des boîtiers permettant de réduire la consommation d'électricité, va devoir verser une indemnisation à EDF pour compenser le manque à gagner.



EDF compensera ainsi le manque à gagner pour l'énergie injectée mais non consommée par ses clients. Le DL/Thierry GUILLOT

Selon une délibération de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), la loi impose que Voltalis rémunère les fournisseurs "pour l'énergie injectée mais non consommée par ses clients". Les fournisseurs alternatifs d'électricité (Direct Energie, GDF Suez, Poweo...) se sont joints à la requête d'EDF, mais "les clients concernés sont majoritairement chez EDF", a indiqué Pierre Bivas, PDG de Voltalis. Le niveau de cette "taxe", qui "devrait entrer en vigueur d'ici un an au plus tard" selon lui, n'a pas encore été fixé. Cette décision est contraire à l'intérêt du consommateur et constitue une entrave à la concurrence, s'est insurgé le PDG, qui se réserve "la possibilité de recourir à toutes les voies de droit" pour la contester. Sa société commercialise un boîtier qui s'installe sur le circuit électrique et permet de "moduler au cours du temps et ainsi d'optimiser la consommation de certains équipements électriques", de l'ordre de "5 à 10 %" à l'année.

De son côté, EDF n'a pas souhaité "commenter". Le réseau "Sortir du nucléaire", lui, a exprimé hier sa "plus grande colère" face à cette annonce "sidérante" qui "entend imposer une véritable taxe sur les économies d'énergie".

La Commission se défend Ce dont s'est défendue la CRE, qui a affirmé soutenir la démarche de Voltalis, mais qui s'oppose aux modalités de rémunération de ce service : "Voltalis veut être payée plus que le fournisseur, alors que son service n'est possible si le producteur maintient sa production".

POLÉMIQUE Sondages publiés dans les journaux Guéant : "S'ils veulent acheter les mêmes..."

Le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, a défendu hier la pratique de commande de sondages de l'Elysée épinglée par la Cour des Comptes. "On commande des sondages, si des journaux veulent acheter les mêmes, nous, on n'y peut rien !", a déclaré l'invité du "Grand rendez-vous" Europe 1/Le Parisien. Il a estimé qu'il n'y avait "aucune nécessité" d'enquête sur ce sujet. Dans son rapport sur le budget 2008 de l'Elysée, la Cour des comptes avait mis l'accent sur des factures d'un cabinet de conseil, dirigé par Patrick Buisson, un proche du président, pour des prestations de conseils et de sondages.

La Cour s'est alors étonnée de constater que les enquêtes commandées par l'Elysée étaient les mêmes que celles publiées dans la presse, en particulier le "Politoscope" réalisé par l'institut Opinion Way pour Le Figaro et LCI.

"L'Elysée essaie d'étouffer l'affaire" pour Delphine Batho Un avis partagé par la députée PS Delphine Batho, porte-parole de Ségolène Royal, qui va demander une commission d'enquête parlementaire : "L'Elysée essaie d'étouffer l'affaire. Il y a désormais trois versions différentes des faits [...]. Tout cela confirme l'embarras des intéressés".

POLITIQUE EXPRESS

Dray fustige Aubry

Julien Dray a dénoncé sur son blog "l'impuissance, l'amateurisme et surtout une étonnante incapacité" de Martine Aubry "à entendre ce qui se passe et dans son parti et dans la société". Le député socialiste a fustigé ainsi les deux lettres de la numéro un du PS, celle adressée aux partenaires de l'ex-gauche plurielle, les invitant à bâtir une "maison commune", et celle envoyée à Manuel Valls, lui enjoignant de se taire ou de quitter le parti. "Deux fautes", a estimé l'élus de l'Essonne, pour qui cela révèle "un kyrielisme dans l'archaïsme".

Sarkozy battu en 2012 selon Fabius

L'ancien Premier ministre socialiste, Laurent Fabius, s'est dit hier "convaincu que Nicolas Sarkozy peut être battu en 2012", date de la prochaine élection présidentielle : "Voici quelqu'un qui s'est fait brillamment élire en promettant monts et merveilles et d'être président du pouvoir d'achat : à mi-mandat, le voilà recordman des déficits, des inégalités, du chômage et de l'insécurité", a-t-il fait valoir.

IMMOBILIER Ils avaient misé sur le dispositif Robien, mais la bonne opération a tourné court

Acheter, ne pas louer... ils se sont fait piéger

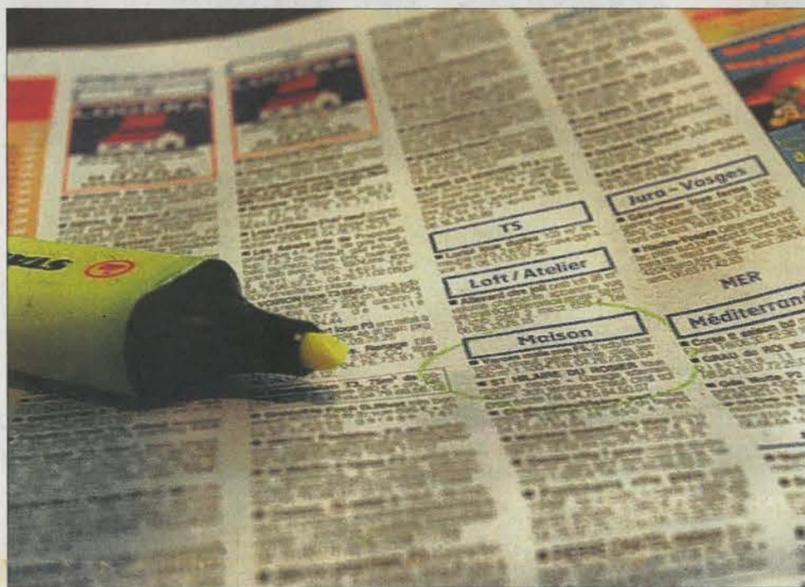
Ils rêvaient de faire des économies d'impôts grâce au dispositif immobilier défiscalisé Robien, mais l'affaire a plutôt tourné au cauchemar... Des milliers de propriétaires sont aujourd'hui en difficulté financière ou surendettés.

Créé en 2003, ce dispositif vise à soutenir l'investissement locatif dans le neuf grâce à un allègement d'impôts, à condition pour le propriétaire de louer le logement pendant neuf ans.

29 000 investisseurs surendettés

Mais, parfois surévalués, porteurs de malfaçons ou encore placés dans des zones peu attractives et donc boudés par les locataires, une partie de ces biens immobiliers cumule les défauts.

Conséquence pour les propriétaires qui achètent le plus souvent sur plan : des pertes importantes, là où ils pensaient réaliser des économies. "Beaucoup de gens sont dans des situations délicates car ils ont perdu l'avantage fiscal faute de locataire et ne peuvent pas revendre", relate Isabelle Faujour, directrice juridique adjointe de l'UFC-Que choisir. Cette dernière estime que 5 000 à 10 000 personnes sont aujourd'hui en proie à des difficultés financières après



Pour conserver l'avantage fiscal, il faut que l'appartement soit loué, et la vacance ne peut dépasser douze mois. Le DL/Valérie GENIN

l'achat d'un logement grâce au dispositif Robien.

La présidente de l'Association de défense des investisseurs et mandataires (Adim), Claudy Giroz, va plus loin : près de "29 000 investisseurs, pour beaucoup ruinés, surendettés, m'ont écrit parce qu'ils ont acheté un bien surfaturé pour lequel ils ne trouvent pas de locataire et perdent le bénéfice de la défiscalisation" des dispositifs Robien ou Borloo, quasi-similaires,

affirme-t-elle. Entre 2003 et 2008, près de 350 000 logements ont été construits pour être vendus dans ce cadre. Conséquence, l'offre locative est supérieure à la demande dans une soixantaine de villes de plus de 50 000 habitants, notamment à Valence (lire repères). Et bien souvent, il faut baisser les loyers... Car, pour conserver l'avantage fiscal, il faut que l'appartement soit loué, et la vacance ne peut dépasser douze mois.

REPÈRES

TROP D'OFFRES

Certes, le marché du neuf est en hausse (4 % sur un an). Prudence, une partie de cette activité est suscitée par la course aux avantages fiscaux de l'investissement locatif, pas par une demande de logement. Avec le risque d'aboutir, comme déjà à Valence, La Roche-sur-Foron, Bourgoin-Jallieu ou Annemasse, à une surproduction de logements neufs qui font baisser les prix.

DES VILLES CLASSÉES

Pour aider les futurs propriétaires, le Crédit Foncier a classé 100 villes selon leur risque. Ainsi, Lyon est considérée comme une ville très attractive (B+). Annecy, Chambéry, Grenoble ou Aix-en-Provence viennent juste après (B). Valence et Avignon sont plus à la peine (B-), et surtout Saint-Etienne (C+).

DRAME A Trouville, après la baignade mortelle La marée montante et la panique en cause



C'est sur cette plage des Roches noires que le groupe avait décidé de s'arrêter pour aller nager. AFP/Mychèle DANIAU

La panique face à la marée montante a vraisemblablement provoqué samedi la mort par noyade de quatre personnes de nationalité ou d'origine haïtiennes sur la plage de Trouville (Calvados), selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs.

Un témoin a indiqué qu'"un gros courant avait dispersé le groupe et l'avait amené vers le large, à 150 ou 200 mètres de la plage. Ils ont essayé de nager mais la mer était forte. L'un d'eux a dit qu'il avait pied mais qu'il n'arrivait pas à nager et que l'eau était montée d'un

coup". Selon un officier de police judiciaire, "une ou plusieurs vagues ont dû déstabiliser les personnes qui s'étaient éloignées très loin et elles ont probablement paniqué".

Un fort courant et du vent

Wildier, l'un des accompagnateurs du groupe, raconte que "l'eau est montée d'un coup et ce fut la panique. Tout le monde courait dans tous les sens". Selon le maire, "l'endroit où a eu lieu la noyade est sans danger". Mais le courant et le vent étaient assez forts ce jour-là...

ACCIDENT Après le naufrage d'une vedette au large de Saint-Tropez Trois hommes portés disparus

Il existe peu d'espoir de retrouver des survivants après le naufrage d'une vedette au large de Saint-Tropez (Var) avec quatre personnes à bord, selon l'adjoint au préfet maritime de Méditerranée, Alain Verdeaux : "L'espoir est réduit. Ce que nous recherchons ce sont des corps pour permettre aux familles de commencer leur deuil".

Un corps retrouvé sans vie

La vedette, disparue vendredi soir après son départ de la plage de Pampelonne à Ramatuelle (Var) près de Saint-Tropez en direction de Cogolin, son port d'attache, avait été localisée samedi par les secouristes à 16 nautiques (29 km) des côtes. Le corps d'une femme de 37 ans et ha-

bitant Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) a été retrouvée à proximité. Elle ne portait pas de gilet de sauvetage.

Trois autres personnes sont toujours introuvables. Outre le pilote de 29 ans habitant à Grimaud, un homme de 37 ans vivant à Val d'Isère (lire ci-dessous) et un de ses amis, âgé de 30 ans et originaire de Cogolin étaient à bord. Les recherches se poursuivaient hier avec un hélicoptère et plusieurs bateaux. L'adjoint au préfet maritime a rappelé que les conditions météorologiques étaient "extrêmes" en mer et avaient fait l'objet de bulletins spéciaux. Aucun message de détresse n'a été enregistré en provenance de l'embarcation.



La vedette, disparue vendredi, avait été localisée samedi par les secouristes. AFP/Marine nationale

Ils travaillaient tous à Val d'Isère

L'un des disparus est Stéphane Pottier, résident de Val d'Isère, le propriétaire du magasin "Favre Sport".

Selon les habitants de la station, il était parti en vacances dans le sud de la France accompagné de sa compagne, elle-même originaire de Saint-Jean-de-Luz et dont le corps a été retrouvé samedi soir. Cela

ne fait que trois ans qu'il travaillait à la boutique de sport, mais Stéphane Pottier est, d'après les témoignages, un homme simple, discret et charmant. Les habitants sont sous le choc de cette disparition qui a suscité l'émoi dans le village. Le couple devait rentrer ce soir dans la station de Tarentaise. Ils étaient accom-

pagnés de Romain Lagoutte, moniteur de ski dans la station et d'une troisième personne, un homme, vendeur dans le magasin de Stéphane Pottier, tous les deux saisonniers en Tarentaise.

Les habitants de Val d'Isère et les proches des disparus gardent l'espoir que les autorités les retrouvent.